

Le bulletin est disponible sur le site de la commune : www.mairie-goulven.fr et sur celui de la CLCL : www.clcl.bzh
Pour recevoir régulièrement le bulletin d'informations dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en mairie.
Le prochain bulletin paraîtra le 09 octobre 2020, merci d'envoyer vos articles avant le 07 octobre 2020.

INFOS PRATIQUES

Mairie : ☎ 02.98.83.40.69. – Courriel : mairie.goulven@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

Permanence du maire et ses adjoints sur rendez-vous.

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.

Le contenu des annonces diffusées dans le bulletin, n'engage que leurs rédacteurs.

Ordures ménagères : Ramassage des bacs jaunes le mercredi 30 septembre
Ramassage des bacs gris le jeudi 8 octobre. Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.

VOTRE COMMUNE EN CHIFFRES

11 000
e/coli

Résultat de l'analyse
bactériologique des coques de la
baie de Goulven le 15/09/2020
(seuil : 4600 e.coli/100 gr de chair et
de liquide intervalvaire)

4 900
e/coli

Résultat de l'analyse
bactériologique du 18/09/2020

⚡ **Fermeture de la mairie le 02 octobre** en raison d'une formation du personnel

⚡ **Arrêté préfectoral du 22/09/2020 interdisant la pêche à pieds dans la baie de Goulven suite aux analyses microbiologiques montrant une contamination bactérienne sur les coques prélevées les 15 et 18 septembre 2020.**

Article 1 : la pêche professionnelle et récréative ainsi que le ramassage, la purification et l'expédition en vue de la mise à la consommation humaine de tous coquillages à l'exclusion des gastéropodes marins non filtreurs provenant du domaine public maritime et des eaux maritimes, sont interdits à partir du 22 septembre 2020 dans la zone de production « Baie de Goulven » n° 29.01.900 ainsi délimitée :

- limite nord : ligne reliant la pointe de Beg ar Groaz à la pointe de la plage de Keremma,
- limite sud ; ligne joignant la pointe de Pen ar C'hleuz au clocher de Plounéour-Trez

Article 2 : les coquillages à l'exclusion des gastéropodes marins non filtreurs, récoltés et/ou pêchés dans la zone « Baie de Goulven » n°29.01.900, depuis le 15 septembre 2020, date du prélèvement ayant révélé leur toxicité, sont considérés comme impropres à la consommation humaine. Tout professionnel qui a depuis cette date commercialisé ces espèces de coquillages, doit engager immédiatement sous sa responsabilité leur retrait du marché en application de l'article 19 du règlement (CE) n°178/2002, et en informer la Direction départementale de la protection des populations. Ces produits doivent être détruits, selon les modalités fixées par le règlement (CE) n°1069/2009.

⚡ **Urbanisme : déclarations préalables déposées par :**

- Mr Christian PENNEC (Kesehen) pour la réalisation d'une clôture en PVC gris, hauteur 1,50 m
- Mr Rémy LOAËC (Pen ar Créac'h) pour la réalisation d'un mur de soutènement en pierre, hauteur 0,60 m
- Mr Stéphane MALLET (Le Désert) pour réfection de toiture sur habitation existante et garage. Couverture zinc naturel à joint debout.

Communiqué : Épicerie-café de Goulven

Un groupe d'habitants de Goulven s'est rassemblé pour envisager la reprise de l'épicerie-café du bourg.

Le projet est de créer une association pour maintenir et développer ce commerce de proximité et en faire un lieu convivial, de rencontres et d'animations, avec la participation de tous les habitants de Goulven et des environs qui seraient intéressés.

Tous ceux qui souhaitent échanger sur ce projet et participer à la création de l'Association *Épicerie-café de Goulven* seront les bienvenus

le lundi 5 octobre à 18h à la mairie de Goulven

⚡ **Assainissement collectif :** dans un premier temps les interventions seront localisées le long de la RD10. Considérant qu'en raison des travaux de création d'un réseau d'assainissement sur la route départementale n°10 au lieu-dit « Ty-Poas », il y a lieu d'apporter des restrictions de circulation afin de garantir la sécurité des usagers, l'arrêté du 05/08/2020 précise que :

- la circulation de tous les véhicules sera alternée par feux sur la RD n°10 entre les PR24+950 et 25+275 à partir du 25 août 2020 et pour une durée de 1 mois.
- sur la section concernée par les travaux, la vitesse sera limitée à 50 km/h
- Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

⚡ **Déclaration des ruchers**

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est tenu de déclarer **chaque année** les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement. La période de déclaration est fixée entre le **1er septembre et le 31 décembre 2020**. Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Vie associative

➤ Amicale cycliste Goulven Tréfléz Plouider

| | Groupe A et A' | Groupe B | Groupe C | Vélo Loisirs |
|--------------|------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| 27 septembre | Départ 8h, circuit n° 131 93 km | Départ 8h30, circuit n° 49 65 km | Départ 8h30, circuit n°49 65 km | Départ 8h30, circuit n°49 65 km |
| 04 octobre | Départ 8h30, circuit 174, 98 km | Départ 8h30, circuit 3017, 65 km | | Départ 9h, circuit 36 60 km |

Vie Paroissiale

Communauté chrétienne de la côte des légendes

Samedi 26 septembre messe à 18h30 à Lesneven.

Dimanche 27 septembre 10h30 à Plounéour.

Samedi 3 octobre messe à 18h à Lesneven.

Dimanche 4 octobre à 10h30 à Brignogan.

Communauté chrétienne de Locale de la Côte des légendes

(Saint-Frégant, Guissény, Goulven, Kerlouan, Plounéour-Brignogan)

MESSE pour les personnes défunt pendant la période de confinement (du 15 mars à fin mai) en l'Eglise de Kerlouan le **mardi 29 septembre à 18h00.** (Pas de messe à Brignogan ce mardi 29 septembre)



Pour toutes les messes et célébrations dans les églises de la CCL de la côte des légendes des mesures sont prises suivant les directives de la conférence des évêques de France et le gouvernement : Se présenter avant l'heure : **entrée par une porte unique, placement dans la mesure des places disponibles. Consignes : Le port du masque est obligatoire.** Lavage des mains à l'entrée et la sortie (apporter son gel si possible). Les distances de sécurité seront respectées, ainsi que les autres mesures barrière.

Les obsèques sont célébrées, soit dans les cimetières de la paroisse ou dans les églises, selon le souhait de la famille. Les assemblées sont limitées au nombre possible dans l'église en fonction des règles sanitaires : **consignes : Le port du masque est obligatoire.** Lavage des mains à l'entrée et la sortie (apporter son gel si possible). Les distances de sécurité seront respectées, ainsi que les autres mesures barrière.

Maison paroissiale (presbytère) de Plounéour : permanence le mercredi et le samedi 10h à 11h30. Port du masque obligatoire.

Communauté de communes



Contact : 12 boulevard des Frères, BP 75, 29260 LESNEVEN ; Tél. : 02.98.21.11.77.

Contact@cc-pays-de-lesneven.fr www.pays-lesneven.fr

● PLAN CLIMAT AIR ENERGIE (PCAET) - DEVENEZ CITOYEN DU CLIMAT

Se former aux enjeux énergie-climat, découvrir des outils pédagogiques, participer à une dynamique citoyenne, sensibiliser son entourage au changement climatique... voilà ce qui est proposé aux 120 volontaires qui rejoindront le réseau des Citoyens du Climat du Pays de Brest. Pour devenir Citoyen du Climat, il vous suffit de vous inscrire à l'atelier découverte organisé le **mardi 6 octobre à 18h30 à Kerjézéquel**. Atelier gratuit et ouvert à tous. Inscription en ligne sur www.energence.net ou par téléphone au 02 98 33 20 09.

● SERVICE DÉCHETS

L'accueil du Service Public d'Élimination des Déchets (SPED) est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 – il reste **fermé au public le jeudi matin**. Vous pouvez également contacter le service par mail à l'adresse riom@clcl.bzh ou par téléphone au 02 98 21 87 88. Horaires déchèterie de Lesneven : du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-17h45 - Ferme à 11h15 tous les 1ers jeudis de chaque mois

-AUTOCOLLANTS EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI-

Afin de faciliter les nouveaux gestes de tri, des autocollants illustrant les différents types d'emballages qu'il faut désormais trier sont à la disposition des usagers à l'accueil du service déchets de la CLCL ou dans l'ensemble des mairies du territoire. N'hésitez pas à vous en procurer.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos déchets, le guide du tri est également téléchargeable sur www.clcl.bzh rubrique : environnement > déchets > Tri

-CAMPAGNE DE NETTOYAGE DES POINT D'APPORT VOLONTAIRE-

Afin de rendre les abords des points de collecte de déchets sur le territoire agréables, l'ensemble des colonnes d'ordures ménagères, emballages secs et verre seront entièrement lavées (intérieur et extérieur). La signalétique sera également remplacée. Cette campagne de nettoyage démarrera dès le 1^{er} octobre. Pour rappel ces espaces sont des lieux communs, il convient donc à TOUS de les garder aussi propres que vous souhaitez les retrouver après votre passage. Merci de votre compréhension.

• SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

L'accueil du service Eau/Assainissement est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 – il reste fermé au public le jeudi matin. Vous pouvez également contacter le service par mail à l'adresse contact-eaueasst@clcl.bzh et téléphone au 02 98 83 02 80 (pour toute demande urgente d'intervention le service d'astreinte est accessible 24h/24 à ce numéro).



• PREVENTION DES INONDATIONS : jeudi 1er Octobre / Kerjézéquel (Lesneven) / 18h30 ATELIER PARTICIPATIF : « LA MER MONTE ! »

Dans le cadre de sa stratégie de prévention des inondations et de la gestion du littoral (GEMAPI), la CLCL organise un premier atelier participatif pour échanger avec les habitants sur les risques littoraux et le changement climatique. Pour anticiper au mieux l'évolution du littoral et préserver cet environnement fragile, la CLCL souhaite élaborer cette stratégie en concertation avec les habitants et acteurs du territoire. Cette dernière portera sur l'aménagement du territoire, les usages, les activités professionnels, les loisirs... qu'accompagneront des actions de protection ou gestion du littoral.

Pour continuer la démarche, un second atelier participatif sera également organisé à 18h30 le jeudi 12 novembre à la maison communale de Guissény.

Atelier gratuit ouvert à tous – Inscription avant le 28 septembre à pi@clcl.bzh ou au 02 98 21 11 77

• TOURISME CÔTE DES LÉGENDES

Lesneven : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30. Fermé le mardi matin.

Maison de Territoire à Meneham (Kerlouan) : du lundi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Dimanche de 14h à 18h.

• CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL (CSI)

-ACCUEIL DE LOISIRS-

Animations à destination des familles pour le mois de septembre et octobre 2020.

VENDREDI 2 OCTOBRE Réunion : Construisons ensemble le planning des sorties novembre-décembre

Ouvert à tous. RDV à 14h00 au Centre Socioculturel

DIMANCHE 1 OCTOBRE Sortie à la journée « balade en poney dans le domaine de Trouzilit »

Pour les enfants jusqu'à 8 ans. RDV devant le Centre Socioculturel pour un départ à 10h00. Prévoir : une tenue adaptée

SAMEDI 31 OCTOBRE Atelier d'éveil 0-3 ans et 3-5 ans : « Pirouettes et chansonnettes : j'explore ... le toucher ! »

Nouveauté : les ateliers d'éveil sont ouverts jusqu'à 5 ans ! RDV au Centre Socioculturel à 10h00.

Chaque mois, des ateliers parents-enfants et des sorties sont proposés aux familles du territoire. Ces activités sont ouvertes à tous les habitants de la Communauté de communes au tarif unique de 2€/adulte et gratuit pour les enfants (+ adhésion annuelle au Centre, individuelle ou familiale).

-GROUPES DE PARENTS-

MARDI 29 SEPTEMBRE Groupe de discussion ouvert aux parents d'adolescents. RDV au Centre Socioculturel à 20h00.

JEUDI 15 OCTOBRE Groupe de discussion ouvert aux familles d'enfants concernés par les troubles de l'apprentissage (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie, dysorthographe, TDA ...) pouvant impacter la vie et la scolarité de l'enfant. RDV au Centre Socioculturel à 20h00.

• G4DEC, PORTAIL DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

MARDI 13 OCTOBRE à l'Atelier (Lesneven) : 2ème FORUM DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Entreprises ou collectivités, vous souhaitez entrer dans une démarche d'économie circulaire ?

Rencontrer divers acteurs locaux et échanger autour de possibles synergies à mettre en œuvre pour revaloriser les déchets.

Au programme : Conférence sur la gestion circulaire des ressources du bâtiment avec Eric Allodi (directeur général d'Upcyclea), 2 ateliers thématiques au choix : « Améliorer la performance de votre entreprise grâce à l'éco-conception de produit ou service » animé par Florian Ribeiro (Pôle Eco-Conception) ou "L'éco-conception appliquée aux espaces verts" animé par Sophie Milbeau éco-jardinière paysagiste, puis la journée se clôturera par une bourse d'échange de matériaux.

> Inscriptions et informations sur www.g4dec.bzh



Informations diverses

★ **Offre d'emploi** : serveuse ou serveur, cuisinier ou cuisinière. Vous êtes une personne motivée, ayant une bonne présentation et vous recherchez un poste en CDI en semaine ou un poste CDI le week-end. Présentez-vous au restaurant LES RIGADELLES à Goulven.

★ **Concours « Appel à projets jeunes »** organisé par la MSA d'Armorique : mieux vivre en milieu rural", visant à soutenir les projets collectifs des jeunes de 13 à 22 ans. Contacter S. Marc : 06.85.07.56.85

★ **Kig ha farz** (lard et boeuf) dimanche 11 octobre, organisé par l'association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph de Saint-Méen. A emporter, uniquement sur réservation au prix de 12 € la part. Les parts seront froides et conditionnées par le traiteur Kerzil. A retirer dans l'enceinte de l'école de 11h30 à 13h30. Respect des gestes barrières. Réservation au 0610397502 ou au 0672780405. Date limite de réservation : lundi 5 oct.

★ **Matinée d'initiation au breton en famille** : samedi 26 septembre à Guissény (Salle communale) de 9h30 à 12h. Apprendre les bases de la langue bretonne en partageant des activités ludiques en famille : chants, jeux... 15€/Duo parent-enfant ; 5€/adulte supp. Places limitées. Port du masque obligatoire. Inscription obligatoire : tiarvroleon@gmail.com / 07 60 86 38 66 (SMS)

★ **Expo Meneham** : dans le cadre de la refonte de l'exposition permanente de Meneham, nous recherchons des photographies ou vidéos de la Côte des Légendes sous le brut de l'Amoco Cadix. Si vous possédez ce type de document, merci de vous rapprocher de Tourisme Côte des Légendes - 02 29 61 13 60 - jessica@cotedeslegendes.bzh

★ **ASP - Respecte du Léon** : (Accompagnement, Soutien, Présence auprès de grands malades et de leurs familles) (domicile, hôpital, EHPAD). **L'association recherche de nouveaux bénévoles pour mener à bien sa mission.** Tél. 06.04.09.57.99 - Courriel : aspduleon@orange.fr - 7, rue Alsace Lorraine LESNEVEN

★ **La Maison de l'Emploi** est ouverte au public de 8h30-12h00/13h30-17h30 (16h30 le vendredi).

Afin de respecter les mesures de distanciation, nous acceptons 3 personnes en simultané au sein de la structure.

Il est conseillé de faire vos démarches en ligne en contactant nos services par mail (maison.emploi.lesneven@wanadoo.fr) ou téléphone (02.98.21.13.14) chaque fois que cela est possible.

Le port du masque est obligatoire.

Un gel désinfectant est prévu à l'entrée de la Maison de l'Emploi ainsi que des masques.

★ **L'Accueil de jour (La Parenthèse)** ouvert du lundi au vendredi destiné aux personnes de plus de 60 ans chez lesquelles un diagnostic d'Alzheimer, ou de troubles apparentés, a été posé. La structure accueille, à la journée, des personnes vivant à leur domicile et habitant dans un périmètre de 15 kms autour de Lesneven, pour la réalisation d'activités. Tel : 02.98.21.29.00

★ **Permanence téléphonique du CLIC Gérontologique** : service public d'information pour les personnes de 60 ans et plus, vous renseigne, par entretien téléphonique, sur les droits des personnes retraitées et toutes les questions liées au maintien à domicile. Contact du lundi au vendredi de 9h à 12h au 02.98.21.02.02.

★ **Vente à la ferme EARL Quéré.** Vente à la ferme de nos produits et ceux de nos voisins producteurs du lundi au vendredi de 10h à 12h et 16h à 19h et le samedi de 10h à 12h. Pour la sécurité de tous, les gestes de protection sanitaire sont toujours d'actualité : respect des distances de sécurité, pas plus de 6 personnes dans le magasin, sens de circulation, désinfection du terminal de paiement...Le drive continue, pour recevoir la liste des produits ou passer vos commandes : ferme.baie.goulven@gmail.com

★ **A côté** : café tabac alimentation, dépôt de pain, produits régionaux, expositions temporaires, multiservices (Télégramme, Butagaz, cars Bihan, timbres-poste, wifi zone, scans et photocopies ...), 13 rue de l'église, Goulven. Pour les personnes à mobilité réduite, l'épicerie peut vous livrer à domicile.

Pour cela, commander par téléphone 02.98.83.49.11. ou envoyer votre liste par mail yaelbusson@hotmail.fr Paiement par chèque ou espèces.

★ **Crêperie de Saint-Goulven** ouverte tous les jours, midi, soir et en journée continue jusqu'à fin août. Possibilité de crêpes à emporter. Tél. : 02.98.83.55.76.

★ **Le Gouil Couverture**, entretien et réparation de toiture. Tél. : 06.03.56.30.95. legouilcouverture29@hotmail.com

★ **Entreprise GCE (Goulven)** : électricité, plomberie, chauffage – neuf et rénovation, dépannage et entretien des chaudières fioul, gaz et pompe à chaleur. ☎ 06.86.52.09.66. mail : gce29@orange.fr

★ **Atelier Barr Avel, Kerizel, Christian Uguen** : pose de fenêtres, placo, lambris, isolation, parquet, terrasse et extension bois. Réparation navale et hivernage. Tél. : 06.23.11.41.94. mail : atelier-barravel@orange.fr

★ **Correctrice**, ayant de l'expérience dans l'enseignement, donne des cours de soutien en français : remise à niveau, préparation à un examen, aide particulière aux dysorthographiques et aux dyslexiques. Chèques CESU acceptés. Renseignements au 02.98.83.48.04. ou 06.84.73.08.59.

★ **Pennarweb.com** (Goulven) conception, gestion sites et boutiques internet. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

★ **« Les notes bleues »** : cours de musique personnalisés enfants, adultes. Piano, guitare trompette. Jazz, blues, musiques variées. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

★ **« Tartes et délices »** pâtisserie artisanale (tartes, entremets, biscuits...) Sur commande : 07.87.76.41.20 – 103 Kersehen Goulven – myriamollivier4@gmail.com

★ **Restaurant « Les Rigadelles »** : nouvelle équipe, nouvel accueil, nouvelle carte, nouvelle formule du midi et nouveau n° de tel. : 02.29.61.69.34

Divers

CINEMA EVEN – LESNEVEN.

Suite au nouveau décret, le port du masque est obligatoire dès l'entrée du cinéma et ne peut être retiré qu'à la fin de la séance, en dehors du cinéma. Vous pouvez retirer votre masque le temps de manger une glace, confiserie... puis le remettre. Il n'y a plus d'obligation de distanciation dans la salle.

« LE BONHEUR DES UNS... » - Comédie / France : jeudi 24, dimanche 27 et lundi 28 à 20h15. « YALDA, LA NUIT DU PARDON » (**AVANT PREMIÈRE**) - Drame / Iran : vendredi 25 à 20h15 (**VOST**) < **Projection du film en présence du réalisateur Massoud Bakhshi.** « POLICE » - Drame / France : samedi 26 et mardi 29 à 20h15. « LES BLAGUES DE TOTO » - Comédie / France : dimanche 27 à 10h45. « ANTOINETTE DANS LES CEVENNES » - Comédie / France : jeudi 01 et samedi 03 à 20h15, dimanche 04 à 10h45. « LA DARONNE » - Comédie / France : vendredi 02 et dimanche 04 à 20h15. « LA FEMME DES STEPPES, LE FLIC ET L'ŒUF » - Comédie / Mongolie : lundi 05 à 20h15 (**VOSTR**). « BELLE-FILLE » - Comédie / France : mardi 06 à 13h45 < **UN APRES-MIDI AU CINE**



Mémento

Pharmacie de garde : ☎ 32 37 (serveur vocal)

Médecin de garde : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h et jours fériés, composez le 15.

Chirurgien-dentiste : 02.98.90.55.77.

Secours en mer : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 – du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16.

Service de soins infirmiers à domicile « Les Amitiés d'Armor » aides-soignants à domicile 7j/7. Goulven ☎ 02.98.84.61.44

ADMR Plouider/Goulven : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

ADS services d'aide et de soins à domicile, équipe mobile spécialisée « Alzheimer », portage de repas, télé-assistance. Permanences de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Contact : 02.98.21.12.40, 70 rue Anita Conti 29260 LESNEVEN. www.ads.llp.fr

AD Seniors : accompagnement, aide et assistance à domicile aux personnes âgées dans les actes du quotidien. AD Nord Finistère, 32 av. F. le Corre, 29260 Lesneven, 02.98.43.19.22. www.adsejniors-brest.com

Lyonnaises des eaux : du lundi au vendredi de 8h à 19h, samedi 8h/13h ☎ 0810.398.398 – Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898.

Electricité : ☎ 0810.333.029.

Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez-Colin Barrand) 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.

Cabinet infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25. **Cabinet infirmier Corlosquet, Rault, Stamm à Plouneour-Trez, au Bourg.** Soins infirmiers à domicile

24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

Puéricultrice de la PMI : sur rdv le mardi matin et sans rdv le jeudi matin au CDAS de Lesneven, 6 bd des frères Lumière ☎ 02.98.83.23.66.

Correspondants Ouest-France : Thierry MAHEAS ☎ 06.74.30.46.19.

thierry.maheas@wanadoo.fr Télégramme : Guylène CARADEC

☎ 06.70.85.62.60. guyloucaradec@yahoo.fr

Assistante sociale : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎ 02.98.83.23.66.

Réseau de santé RESPECTE : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi 9h 17h, www.respecte.org, asp.respecte@wanadoo.fr

Conseillers départementaux : Pascal Goulaouic, Mairie de Plouneour-Trez, ☎ 02.98.83.41.03, pascal.goulaouic@finistere.fr et Mme Lédie LE HIR, mairie de Plouguerneau, ☎ 02.98.04.59.54, ledie.lehir@finistere.fr

ADAPEI Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), Contact : ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

Maison des personnes handicapées : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎ 02.98.90.50.50 (ex-COTOREP)

Permanence de Mme Melchior, députée 54 Quai de Léon à Landerneau, tel. : 02.29.63.92.41. du lundi au vendredi de 9h/ 12h et 13h30 à 17h30.

Les offres d'emploi en agriculture sont consultables sur : www.anefa-emploi.org toutes les formations de l'agriculture sont sur : www.agrimetiers.comhttp://www.anefa-emploi.org

REPAM (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) : 06.47.82.78.48 repamdeslegendes@gmail.com

